

Le Franc-Parleur

" Qui bene amat, bene castigat, --- Qui aime bien, chatie bien "

VOLUME II—No 32

JOURNAL DE COMBAT ET DE CRITIQUE

QUÉBEC, SAMEDI, 10 FEVRIER 1917

LE NUMERO : CINQ SOUS
PAR AN. \$2.00
EN VILLE. \$2.50

Directeur : **RAOUL RENAULT**

Rédaction et Administration :
147, COTE LE LA MONTAGNE
Tél. 3554 ; Ré. 3517.

AUTOUR DE DORCHESTER

Les échos de Dorchester vont se repercuter longtemps. La presse de tout le pays continue à discuter le verdict selon ses tendances.

La presse libérale—du moins le **SOLEIL** et le **CANADA**—qui était moralement certaine que le candidat libéral sortirait victorieux de la bataille, et la presse orangiste et fanatique de l'Ontario qui attendait avec impatience la défaite prévue de l'honorable M. Sévigny, pour lancer sa campagne de vitupération malhonnêtes contre la déloyale province de Québec, en sont tout estomaquées.

Ces bonnes gens de l'Ontario, qui se sont auto-suggestionnées depuis le début de la guerre à l'idée de la déloyauté patente de la province de Québec ne sont pas encore revenues du désappointement que ce verdict leur a causé. On avait si bien jeté les bases, et depuis longtemps, d'une campagne d'exploitation contre le Québec, pour avancer les affaires du parti tory, et le verdict attendu de Dorchester allait fournir une si belle arme, que le désappointement qu'il a causé se trahit à travers les lignes de commentaires qu'elles en ont fait.

La trame de cette conspiration pour favoriser un parti aux dépens de l'autre a des ramifications nombreuses, qui s'étendent jusque dans les sphères de l'épiscopat canadien-français. La lettre que M. Austin Mosher, de la "Ga'ette" de Montréal, a adressée au "News", de Toronto, nous en laisse percevoir, entre les lignes, toute l'étendue.

M. Mosher, qui connaît les Canadiens-français mieux que tout autre journaliste anglais, qui se réclame de l'amitié de Mgr Bruchési, a écrit, à la veille de l'élection de Dorchester, les commentaires suivants, sous prétexte de discuter les résultats que la Bonne Entente pourraient amener :

"If I had been the Cardinal Archbishop of Quebec or that great British Archbishop of Montreal, Mgr Bruchési, I would have sent a representative from their midst with a rope round his neck to Queen's Park, there to apologize to the people of Ontario whom they had outraged and insulted for years past, only to be told by the head of their church that they were making fools of themselves, and by the Privy Council that were so many jackasses."—"Si j'avais été le cardinal archevêque de Québec ou ce grand archevêque britannique de Montréal, j'aurais envoyé un délégué choisi dans leur milieu à Queen's Park (le siège du gouvernement ontarien) pour y présenter, la corde au cou, des excuses au peuple d'Ontario qu'ils ont outragé et vilipendé pendant des années, simplement pour se faire dire par le chef de leur Eglise qu'ils faisaient des fous d'eux, et par le Conseil Privé qu'ils sont autant d'ânes bêtés." ("Toronto Daily News", 18 janvier, page 7.)

Et après avoir parlé du pèlerinage de la Bonne Entente, des discours qui ont été prononcés par les délégués de Québec, il ajoute incidemment :

On nous dit que la Bonne Entente est dans l'air, mais le fait n'en reste pas moins vrai que lors de l'entrée de l'hon. T. Chase Casgrain dans le cabinet Borden, le plan de campagne était déjà tout préparé et la corde de Riel sortie de son armoire ; et Casgrain aurait été défait dans une campagne antianglaise et antibritannique, si Sir Wilfrid Laurier n'avait, à la dernière minute, commandé l'abstention à ces amis de la Bonne Entente. C'est le même sentiment de race qu'on invoquera contre Sévigny dans Dorchester, car il n'y a jamais eu une aussi outragante campagne de race que celle qu'on a faite dans ce comté aux dernières élections provinciales. Savez-vous ce qui se passe chaque jour, ici, où les curés lisent les cartes du Service National avec des commentaires hostiles, ou d'une manière qui ne peut être comprise des fidèles, et on parle d'une entente ? Je ne blâme pas ces pauvres curés mal dirigés, pas plus que je ne censure l'habitant, mais ceux que je censure sont ceux qui ont failli à leur tâche d'éclairer le peuple et ont falsifié d'une manière si noire la question des écoles de l'Ontario.

Pourquoi tout le monde sait-il que, s'il y avait une élection demain, Sir Robert Borden ne remporterait pas 7 comtés sur les 65 ? Certainement pas parce que la province de Québec est libérale outre mesure, pas parce qu'elle est excessivement anxieuse de remettre au pouvoir Sir Wilfrid Laurier, suspect aujourd'hui au mouvement nationaliste qui s'étend dans toute la province, mais simplement parce que Borden est pour la guerre, pour le sentiment britannique et contre une politique de désaveu dans la question scolaire. Ce qu'il y a de plus dangereux dans toute cette affaire, c'est la sincérité du peuple aussi bien que de ses guides, le bas clergé. Ils ont été trompés du commencement à la fin et ils sont sincèrement convaincus que nous sommes leurs ennemis et que nous voulons les priver de leurs droits sacrés, tant dans l'Ontario que dans Québec, et tant que ce sentiment ne fera pas place à une connaissance raisonnable des ambitions et des aspirations du peuple anglais au Canada, tous les efforts en faveur de la Bonne Entente sont insensés et futiles.

On voulait préparer l'opinion pour exploiter diaboliquement le verdict de Dorchester, et l'on était si sûr que ce verdict serait une condamnation éclatante de la participation à la guerre, de la politique du gouvernement, que l'on jetait les bases d'une campagne de fanatisme à laquelle se seraient laissés prendre les esprits bornés des provinces anglaises.

Ces commentaires sur l'attitude de la province de Québec, faits par un homme qui se réclame de l'amitié de Mgr Bruchési, devaient servir de base à la campagne préméditée.

On se rendra compte de cette assertion en lisant les lignes suivantes tirées de la lettre de M. Mosher :

Savez-vous que Bourassa et Lavergne, si pervers qu'ils puissent être, n'ont pas été les premiers à demander ce que nous devions à l'Angleterre et à dénoncer ceux qui voulaient arracher les jeunes Canadiens-français de leurs foyers afin de les envoyer combattre pour l'Angleterre et l'Empire, "avec lesquels nous n'avions aucune communauté d'intérêts ?" Mille fois non ; parce que les premiers factieux ont été M. le juge Brodeur, maintenant de la Cour Suprême du Canada et ses complices du temps, dans leur campagne

antipatriotique contre feu l'hon. Alphonse Desjardins, qui en sa qualité de ministre de la Milice, avait fait voter \$150,000 pour acheter des fusils. Ce fut là le commencement de la campagne antibritannique, qui s'est poursuivie depuis ce temps-là et j'ai moi-même entendu feu l'hon. F. D. Monk déclarer qu'il était absurde de prétendre que le Canada était en guerre chaque fois que l'Angleterre était en guerre. C'est de cette manière que la majorité des Canadiens-français a contracté le fanatisme anti-anglais, les deux partis politiques en étant également responsables. Comme question de fait, les orateurs populaires des deux partis politiques savent qu'il n'y a pas de succès aussi facile que celui qu'ils obtiennent en criant que le candidat opposé est l'ami des Anglais, même alors que ces Anglais si détestés contribuent pour 75 pour 100 au trésor de cette province qui se dit si "Française".

Comme on le voit, le plan de campagne était savamment élaboré, on avait négligé aucun incident qui fut de nature à donner de la vraisemblance à l'exploitation éhontée que l'on s'était proposé de faire.

Mais le résultat inattendu de Dorchester est venu démolir toute cette trame péniblement tissée. Baptiste, heureusement, ne s'est pas laissé prendre aux appels qu'on lui a faits dans la cabale privée, aux épouvantails que l'on a dressés devant lui. Et toute cette exploitation qu'on avait préparée sur le résultat attendu de Dorchester, n'aura plus sa raison d'être. On de ra trouver autre chose.

C'est pour cela que nous avons dit, la semaine dernière, que l'éclatante victoire de l'honorable M. Sévigny, envisagée dans ses conséquences, et dans sa portée sur les élections générales, si elles ont lieu l'été prochain, est essentiellement une victoire libérale.

LAURENT.

LA QUESTION BILINGUE

Comme nous l'avons annoncé, les évêques de l'Ontario se sont réunis à Ottawa, la semaine dernière, pour discuter la question bilingue.

Le ton et la teneur de la lettre collective qu'ils viennent d'adresser au clergé et aux fidèles de leur province confirment la nouvelle que nous avons donnée que des instructions absolument nettes, précises et impératives avaient été adressées à chacun d'eux par le Vatican.

Après la publication intempestive, dans le *Catholic Register* d'abord, et par toute la presse, de la lettre du Souverain Pontife, et les nombreuses protestations particulières que cette démarche du Pape avait soulevées, ainsi que les commentaires que certains journaux, dont le *Franc-Parleur*, ont eu le courage de faire, ceux qui étaient au courant des cartes qui se jouaient, tout en se réjouissant du ton de cette lettre collective, n'en ont pas été étonnés.

Le seul fait qui étonne et qui détonne dans cette lettre, ce sont les soufflets que s'administre l'évêque de London, Mgr Fallon, qui est un des signataires de la lettre en question.

Le pas qui vient de se faire vers la solution pacifique de cette brûlante et dangereuse question bilingue nous fait espérer que le règlement, d'une façon satisfaisante, semble assez rapproché.

Sans le travail persévérant du président, l'hon. M. Landry, de l'Association Canadienne-française d'Éducation d'Ontario, couragement secondé par toute l'Association, et encouragé par ses compatriotes de la province de Québec, pourrions-nous nous réjouir du résultat très encourageant qui vient d'être atteint ?

Sans la campagne acerbe, violente même, d'une certaine presse, qui combat en franc-tireurs, et qui n'a pas craint de jeter le cri d'alarme, de recommander des mesures de représailles, de proclamer ouvertement le boycottage des produits de l'Ontario, sans le concours de ces francs-tireurs qui ont même poussé l'audace jusqu'à critiquer, respectueusement il est vrai, la lettre étonnante du Souverain Pontife, les droits de la part des évêques de l'Ontario ?

Nous ne le croyons pas.

La lutte persistante des uns et les charges des autres ont amené une évolution.

Elle a d'abord commencé par la visite des délégués de l'Ontario, par la campagne de presse qui s'est faite depuis dans la presse anglaise ; elle s'est accentuée par la visite des délégués de Québec.

Le résultat de la campagne dans Dorchester n'est pas, non plus, étranger à ce qui arrive.

On commence à connaître, en certains quartiers, la vraie mentalité de la province de Québec, et l'on n'est plus hanté par la crainte de l'invasion.

Cette lettre collective de l'épiscopat de l'Ontario nous laisse entrevoir l'aurore de meilleurs jours.

Les évêques sont unanimes, aujourd'hui—constatons le fait sans trop rechercher les causes qui nous ont valu ce changement—les évêques, dans la lettre collective qu'ils viennent de rendre publique, s'accordent pour demander à la majorité protestante "de considérer d'une manière sympathique les aspirations et les demandes de leurs concitoyens canadiens-français relatives à l'établissement et au fonctionnement de écoles bilingues" ; ils affirment que "ni le gouvernement, (de l'Ontario) ni la majorité de sa population n'ont le désir, non plus que l'intention de proscrire la langue française."

Ce sont là deux affirmations qu'il aurait été difficile d'obtenir, d'une façon unanime, il y a à peine une couple de mois, et que nous accueillons avec reconnaissance comme un premier acte reconnaissant. Il ne reste aux signataires, à tous les signataires de la lettre collective, de faire les démarches personnelles pour obtenir des autorités provinciales la consécration des principes qu'ils posent dans leur lettre.

LA DERNIÈRE CHEVAUCHÉE



Hindenburg et son sinistre compagnon.

Que les profiteurs dégorgent

A une séance du conseil municipal de Westmoreland, à laquelle furent présents les conseillers suivants : Melanson, Stevens, Allan, Gordon, Murray, Fawcett, Campbell, Carter, Kellam, Milton, Keith et Smith—tous des Anglais sauf un,—la résolution suivante, que nous empruntons à l'*Acadien*, a été adoptée unanimement :

Vu—que la municipalité de Westmoreland (y inclus les villes et la cité de Moncton) a contribué \$63,000 pour le fonds patriotique depuis le commencement de la guerre, montant prélevé par une taxe directe et

Vu—qu'un plus gros montant devra être prélevé pour les mêmes fins et que cet argent devra provenir de taxe directe, et

Vu—que le conseil municipal de la dite municipalité sait que des profits énormes ont déjà été faits, et s'accroissent encore, par certaines personnes et compagnies engagées dans la manufacture de munitions pour la guerre dans ce comté, et

Vu—que dans plusieurs cas la plante et les machines nécessaires pour ces industries ont été payées en effet par le peuple du Canada, c-a-d par le Bureau de Munition du Canada, donnant à ces personnes et compagnies, avant qu'ils commencent leur besogne, une commande suffisamment grosse à des prix suffisamment élevés pour leur permettre de payer toutes les dépenses d'installation et d'achat avec les profits, en leur laissant des dividendes confortables à part et

Vu—que l'intention du Bureau de Munition, en accordant des prix aussi élevés à ceux qui s'engageraient dans la manufacture des munitions de guerre, étaient de les garantir des pertes en cas d'une paix subite et

Vu—que la guerre se continue depuis au-delà de deux ans et demi, et que ces personnes et compagnies ont été permises de garder tous les profits de cette manufacture, et

Vu—que ces personnes et compagnies ont reçu du Bureau des Munitions suffisamment de profit de la première commande de munitions pour couvrir le capital nécessaire à l'installation, sans mettre un seul sou

de leur argent dans ce commerce, et Vu—que ces personnes et compagnies ont accumulé de grandes richesses auxquelles il ne peut pas être dit qu'ils ont des droits légitimes, puis que leurs plantes furent payées avec les profits, ainsi que les dépenses d'opération, salaires, etc., et

Vu—que le peuple du Canada sera en fin de compte appelé à payer la dette que le Canada accumule rapidement à cause de la guerre, et cette dette serait beaucoup moindre si les profits qui vont injustement dans les poches d'individus étaient versés dans le trésor du Canada, et

Vu—que le conseil de la municipalité du comté de Westmoreland se trouve en un grand mal et une injustice se font faits aux contribuables du comté de Westmoreland en leur faisant payer une taxe directe par rapport à la guerre ; tandis que d'autres personnes reçoivent des "gratuités" venant des économies du peuple.

Qu'il soit et il est résolu que le conseil municipal de la Municipalité de Westmoreland prie instamment le gouvernement du Canada pour qu'il insiste afin que les profits faits durant le reste de la guerre lui soient payés par ces personnes ou compagnies engagées dans la manufacture des munitions et que ces personnes et compagnies soient tenues de faire un rapport de, et remettre au gouvernement tous les profits en surplus au coût de lap lante et des autres dépenses faites.

Et qu'une copie de cette résolution soit envoyée au Premier Ministre du Canada, au ministre de la Milice et au ministre des Finances."

Comme on le voit, il n'y a pas que le *Franc-Parleur* qui demande au gouvernement de faire une main-mise sur les profits scandaleux que réalisent certains fabricants et autres profiteurs que la guerre enrichit d'une façon scandaleuse, et ce n'est pas d'un corps public canadien-français que vient cette demande.

Que vont répondre le premier ministre, le ministre de la Milice et le ministre des Finances à cette demande formulée par les ci-

toyens de Moncton ? Nous l'attendons avec impatience, et nous nous ferons un plaisir de la communiquer à nos lecteurs.

THEODORE BOTREL

Tout le monde connaît Théodore Botrel, le barde breton, devenu le chansonnier des armées de France. Engagé volontaire au 41^e régiment d'infanterie, il a pris part aux nombreuses batailles de Verdun. Voici une jolie poésie de lui, datée de Verdun 1916, adressée par le poète à Mlle G. Mercy, organisation d'un bazar pour les blessés français récemment organisé à San Francisco :

SI JE MEURS ICI...

Si je meurs ici, pour la France, Mes amis ne me plaignez pas Car je n'eus jamais l'espérance D'un aussi glorieux trépas.

Prenez mon rosaire en ma poche Afin d'en encenser mes poings... Si la bombe ou l'obus du Boche Me les ont respectés, du moins ;

En à côté de moi "Rosalle" repose en sa jupe d'alrain, l'arme noble, et claire, et jolle dont j'ai l'honneur d'être le parrain ;

Allez à ma douce compagne que je l'attends chez les Elus à-Ignat, dans une autre Bretagne où nous ne nous quitterons plus ;

Remettez-lui ma Croix de guerre : en la lui donnant, dites-lui : Hier, il ne la méritait guère "Mais il l'a gagnée aujourd'hui."

Dans la bonne Glèbe natale Laissez-moi quand vous le pourrez ; Après quoi, sur mon humble dalle De granit gris, vous graverez :

"Dans son dernier lit, clos de chéno "—Poète et soldat tout à tour— "Ici git un crieur de Haine "Qui n'avait rêvé que l'Amour."

EDUCATION DES ENFANTS

Nous accusons réception d'une intéressante brochure portant le titre ci-dessus. Elle est écrite par M. l'abbé Cliche, curé de Garneau, comté de L'Islet.

Les conseils que l'auteur donne aux mères de famille sont opportuns, car, malheureusement, de nos jours, les mères de famille ne veillent pas assez soigneusement à l'éducation de leurs enfants. Cette brochure est en vente chez l'auteur, à 10 sous l'unité, 90 cts la douzaine.

Elle devrait se trouver dans toutes les familles canadiennes-françaises.

DU GUESCLIN!

SWEET CAPORAL CIGARETTES

**"LA FORME LA PLUS PURE
SOUS LAQUELLE LE
TABAC PEUT ÊTRE FUMÉ."**

Lancet.

de la guerre et achevant ainsi le tableau magistral de tout un siècle de la vie de l'Europe.

La préface de M. Léon Bourgeois qui présente ce nouvel ouvrage, en fait ressortir l'importance et la haute valeur.

J.-PHILEAS CANTIN NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque.
Bureau du jour. Bureau du soir
126 rue St-Pierre. 1136 rue St-Valier
Téléphone No 044. St-Malo

Pourquoi payer de \$21.00 à \$65.00 pour un Phonographe, quand vous pouvez vous en procurer un pour \$12.00, reproduisant tous les records. MARCEAU & FILS, marchands de meubles, 288 rue St-Joseph, vous donneront une démonstration.

Nous recommandons les produits
PURITAS
CONSERVEZ LES COUPONS.

Galipeault, St-Laurent,
Métayer & Laferté
AVOCATS
Édifice de la Banque Impériale
15, RUE ST-PIERRE. Tel. 272

LOI DES LIQUIDATIONS

Re : L'ARCTIQUE, CIE DE GLACE
Ltee, Québec.
En liquidation.
Avis est par les présentes donné que, MARDI, LE 20 FÉVRIER 1917, À 11 heures A. M., sera vendu à l'enchère à nos bureaux, l'actif de cette compagnie en liquidation, comme suit :

Item A.—Ameublement et four-nitures. \$225.85
Item B.—Dettes de livres. 600.00
Item C.—Camion automobile, 2 tonnes "Gramm" No 21502 3,000.00
Item D.—Camion automobile, 2

tonnes "Gramm" No 21501 3,000.00
Item E.—Camion automobile, 2 tonnes "Gramm" No 21503 3,000.00
Item F.—Automobile Studebaker No. 449236. 1,432.50
Item G.—Automobile Studebaker No. 400474. 1,432.50
Item H.—Un immeuble connu et désigné comme étant les subdivisions soixante-dix-huit et soixante-dix-neuf du lot deux mille cent deux (78-79—2102) des plan et livre de renvoi du cadastre pour la paroisse de St-Sauveur de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sujet à une rente constituée annuelle de \$24.00
Item I.—Un immeuble connu et désigné comme étant les subdivisions trois, quatre, cinq, six, sept, huit et neuf, du lot deux mille cent deux (3, 4, 5, 6, 7, 8, 9—2102), des plan et livre de renvoi du cadastre pour la paroisse de St-Sauveur de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.
Item J.—L'installation de machines utilisées par la Compagnie en

liquidation pour les fins de son industrie, d'un prix coûtant global de \$16,500.00 à la charge de payer à la York Machine Co., la balance due sur cette installation, soit \$8,537.85, avec intérêt à 6 p. c. du 1er janvier 1917.
Item K.—Quatre filtres installés à la manufacture d'un prix global de \$1,099.50, sujet au paiement à Francis Hankin Co., de la balance due sur ces filtres, soit \$599.50, en vertu d'un contrat dont copie est entre les mains des liquidateurs.
Les titres et autres documents sont visibles aux bureaux des liquidateurs et la manufacture sera ouverte pour inspection, sur demande.
Un dépôt de dix pour cent sera exigé avant l'adjudication de l'Item "I".
Conditions de paiement: argent comptant.
LARUE, TRUDEL & PICHÉ, Liquidateurs.
Bureaux : Édifice "L'Opinion", 126, rue St-Pierre.
LOUIS DESCHENES, Commissaire-priseur.

WILBROD BOUCHARD

ENTREPRENEUR-GENERAL
102 Cinquieme Rue—Limouilou
CONSTRUCTIONS DE TOUTES SORTES ERIGÉES PROMPTEMENT
PRIX MODÉRÉS SATISFACTION GARANTIE
TÉLÉPHONE BUREAU : 5296—RÉSIDENCE : 5715

**QUE VOTRE ARGENT
COMBATTE
POUR VOUS AU FRONT
ACHETEZ LES
CERTIFICATS-ÉPARGNES DE GUERRE**

**DU GOUVERNEMENT CANADIEN
REMBOURSABLES DANS TROIS ANS**

\$ 25.00 POUR	\$ 21.50
50.00 " "	43.00
100.00 " "	86.00

IL NE SERA VENDU À LA MÊME PERSONNE QUE POUR \$1500 DE CES VALEURS

S'adresser à n'importe quelle banque ou aux bureaux de poste où l'on émet des mandats.

9 JANVIER 1917 MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA

BIBLIOGRAPHIE

La Mentalité Allemande et la Guerre. Par Paul Gaultier. Librairie Alcan.

Cette étude de M. Paul Gaultier, bien que restreinte est très intéressante en ce qu'elle nous révèle la vraie mentalité allemande, étudiée sous ses divers aspects.

Il dessèche l'âme allemande, les destinées prussiennes, le germanisme, les ambitions allemandes de guerre, et la cruauté allemande en autant de chapitres documentés.

Histoire de l'Entente cordiale Franco-Anglaise, les relations de la France et de l'Angleterre depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours, par J.-L. de LANSAN, ancien Ministre, ancien gouverneur Général de l'Indo-Chine. 1 volume in-16 de la "Bibliothèque d'Histoire contemporaine" (Librairie Félix Alcan.) Prix 3 fr. 50.

L'auteur s'est proposé de tracer l'histoire des relations de la France et de l'Angleterre depuis le temps où elles furent constituées en Etats indépendants et organisés, jusqu'à l'Entente cordiale d'où est sortie leur présence simultanée, côte à côte, sur les champs de bataille. M. de Lansan a étudié en philosophe l'histoire de ces relations et celle de l'influence des deux pays sur les multiples événements dont l'Europe a été le théâtre depuis le jour où la grande Elisabeth et Charles IX s'unirent pour combattre les ambitions de Philippe II, jusqu'à celui où les deux Gouvernements constitutionnels de la France et de la Grande-Bretagne se sont indissolublement liés contre les ambitions et les appétits de Guillaume II.

Le lecteur reconnaîtra que tout conflit entre les deux grands peuples eut pour conséquence une perturbation profonde de l'Europe, tandis que leur union fut, à toutes les époques, accompagnée de progrès politiques, sociaux et économiques favorables à la Société européenne tout entière. Les énormes sacrifices d'argent et d'hommes qu'ils font en ce moment en vue de progrès nouveaux dans les mêmes directions et les résultats déjà obtenus grâce à leur union témoignent des services que leur définitive et inébranlable alliance dans l'avenir est susceptible de rendre à l'humanité.

Histoire diplomatique de l'Europe, "depuis le Congrès de Berlin jusqu'à nos jours", par A. DEBIDOUR, Professeur à la Sorbonne. Première partie : LA PAIX ARMÉE (1878-1904), précédée d'une préface de M. Léon BOURGEOIS. 1 vol. in-80, de la "Bibliothèque d'Histoire contemporaine", 7 fr. (Librairie Félix Alcan.)

Cet ouvrage fait suite à "l'Histoire diplomatique de l'Europe", que l'auteur avait conduite, de 1814 au traité de Berlin (1878). Il comprendra deux volumes, dont le premier porte le sous-titre : "La Paix armée".

On y entrevoit déjà dans leur logique saisissante, les principales causes du conflit qui ensanglante aujourd'hui le monde.

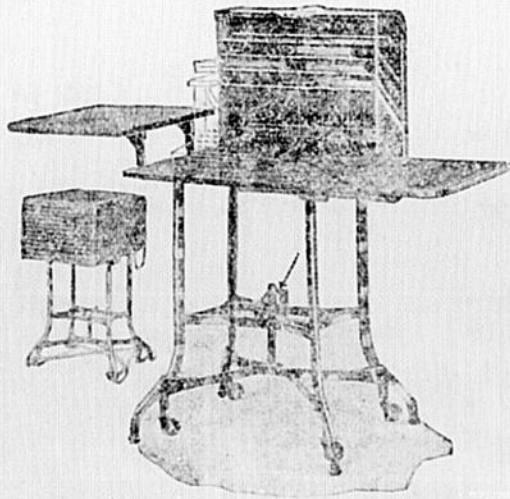
En effet, c'est pendant cette période que s'est fondé en Europe un équilibre nouveau et qu'après la

Triple Alliance, l'Alliance franco-russe, puis l'Entente franco-anglaise se sont réalisées.

En même temps, l'idée d'une organisation juridique internationale, tendant à soumettre au droit les relations des peuples, se précipitait, aboutissant, en 1899, à la première conférence de la Haye.

Enfin, c'est à cette époque que l'Allemagne organisa son plan d'action en dehors de l'Europe.

C'est assez dire l'intérêt de ce livre, que l'auteur fera bientôt suivre d'un second volume, embrassant les dix années qui ont précédé



PUPITRES A CLAVIGRAPHES

Pupitres à clavigraphes en
acier

Avantages :

Prennent peu d'espace
Mettent le Clavigraph à l'abri.
Se transportent facilement d'un bureau à un autre.
Compartiments pour papeterie.
Tablettes de chaque côté.

Construction :

Pieds en acier avec roulettes.
Rideaux mobiles.
Tablettes en chêne poli.

Ces pupitres sont maintenant adoptés dans tous les principaux bureaux du Canada et des Etats Unis, parce que, tout en prenant beaucoup moins d'espace, ils offrent des avantages réels, tels que commodité, stabilité, etc.

Il sont en même temps très jolis et présentent un beau coup d'œil, soit fermés, soit ouverts.

COMMISSARIAT GENERAL

147, Cote de la Montagne

Téléphone : 3554

LE MASSAGE

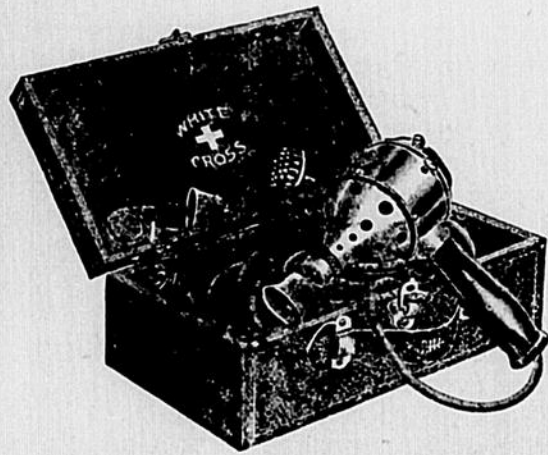
Comme moyen naturel de guérison
Dans la plupart des maladies



Le massage, à l'aide d'un instrument vibreur, date de la plus haute antiquité
Homère fait mention que les frictions étaient en usage 1000 ans avant Jésus-Christ.
Les Grecs et les Romains, s'en servaient pour la maladie, pour augmenter leur activité et pour leur toilette.

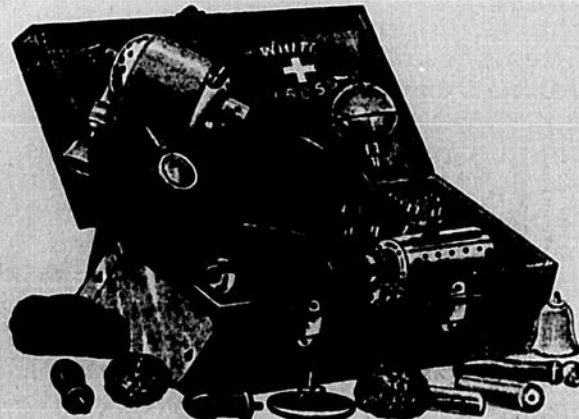
Les plus célèbres médecins de nos jours recommandent le massage, surtout dans toutes les maladies nerveuses, le rhumatisme, la goutte, la névralgie, la constipation, les désordres d'estomac, l'ataxie locomotrice, la paralysie, l'insomnie et même dans les maladies du cœur et des poumons, pour activer la circulation du sang

Le vibreur est non seulement un instrument utile, précieux même, pour le traitement de certaines affections et maladies, un instrument qui devrait se trouver dans toutes les familles, mais il est aussi un accessoire de la chambre de toilette que tout homme et toute femme soucieux des soins qu'il apporte à sa personne devraient avoir
Toutes les maisons d'éducation, tous les hôtels, tous les établissements balnéaires, toutes les familles devraient en avoir. Il va sans dire qu'ils sont absolument indispensables aux médecins, chirurgiens, dentistes, barbiers coiffeurs, etc.
Jusqu'à ce jour le prix de ces instruments a été hors de la portée de bien des bourses, mais, aujourd'hui, pour le prix minime qu'ils se vendent, il n'y a plus d'excuses pour n'en pas posséder au moins un pour l'usage de la famille. Ce Vibreur sauvera, en moins d'un an, bien plus que son prix d'achat. Il préviendra des maladies, en guérira d'autres ; donnera plus de force aux muscles, contribuera au développement des enfants.
On peut se servir des Vibreurs n'importe où et n'importe quand.



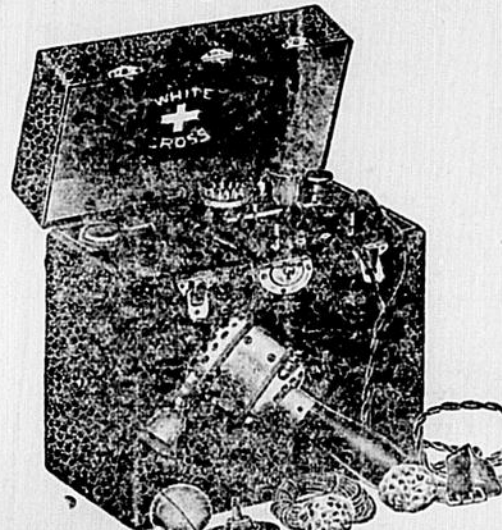
Vibreur No 25, pour courant électrique

Ceux qui ont l'éclairage électrique à la maison n'ont qu'à raccorder le vibreur au fil de la lumière et tout est dit. A ceux qui n'ont pas la lumière électrique, les Vibreurs sont fournis avec batteries sèches.



Vibreur No 29, pour courant électrique.

Comme nous le disons plus haut, les vibreurs sont aujourd'hui, à la portée de tout le monde. Il s'en fabrique qui se vendent une quinzaine de piastres.



Vibreur No 5, Avec Batteries

Nous donnons ci-après une liste des différentes machines sur le marché.

Pour courant électrique

- No 25.—Tel que représenté dans la première vignette, se vendant de \$18.00 à \$20.00, notre prix spécial, \$12.50.
- No 24.—Un peu plus fort que le précédent, se vendant de \$20.00 à \$25.00. Notre prix spécial, \$17.50.
- No 29.—Semblable à la deuxième vignette. Machine mieux finie que les précédentes et plus forte se vendant de \$35.00 à \$40.00. Notre prix spécial, \$32.50.

Avec Batteries sèches

- No 1.—Machine correspondant au No 25 pour courant se vendant de \$20.00 à \$25.00. Notre prix spécial, \$14.50.
- No 2.—Semblable à la vignette, plus forte que la précédente, se vendant de \$30.00 à \$35.00. Notre prix spécial, \$24.50.
- No 4.—En tous points l'équivalente de la machine No 29. Cette machine produit un léger courant d'électricité galvanique, se vendant de \$35.00 à \$40.00. Notre prix spécial, \$32.50.

Vibreurs combinés

- No 8.—Pouvant fonctionner avec courant électrique, ou avec batteries, ce qui permet de l'emporter en voyage, à la campagne, à la pêche. Se vendant de \$50.00 à \$60.00. Cette machine possède aussi, un léger courant d'électricité galvanique. Notre prix, \$47.50.

Aussi, machines pour médecins, à des prix défiant toute compétition.

Démonstrations sur demande.

Commissariat General

147,

Cote de la Montagne

TELEPHONE 3554

Impressions

1000 En têtes de Lettres sur beau papier	\$ 4 00
1000 Enveloppes No. 8, (7 1/2 x 3 1/2)	3 50
1000 Enveloppes No. 7, (6 x 3 1/2)	3 00
500 Grandes Enveloppes, (9 x 4)	2 50
500 Cartes d'affaires	2 00
1000 Cartes d'affaires	2 50
1000 En-têtes de comptes	3 00
1000 Etats de comptes	2 50
1000 Etiquettes d'expédition (shipping Tags) Manilla	1 75
1000 Etiquettes d'expédition en toile	4 50
100 Cartes de visite	75
200 Cartes de visite	1 20
1000 Circulaires, 6 x 8 1/2	2 50
2000 do do	3 00
5000 do do	7 50
1000 do 12 x 17	5 55
2000 do do	8 00
5000 do do	10 00

Autres grandeurs, proportionnellement :
Prix réduits pour quantités.
Impressions soignées en tous genres.
Prix fournis sur demande.

LE FRANC-PARLEUR
147, Cote de la Montagne
QUEBEC.



Le prix d'achat n'est pas tout ce que paie l'acheteur d'un CLAVIGRAPHE

Il y a des machines à écrire dont le coût d'entretien est plus élevé que le coût d'achat.

L'UNDERWOOD n'est pas de ce nombre ; c'est la machine qui a le moins souvent besoin de réparations, donc, c'est la meilleur marché.

Faites usage de l'UNDERWOOD.

Clement & Clement, Enrg.
J. R. CHALOULT, Prop.
Québec.

Provincial Securities Ltd.

6%

Nous offrons, sujet à vente préalable et à avance dans le prix, les obligations Municipales, suivantes

\$20000.00 6070 Village de Chandler
BALANCE Co Gaspé, St-Adolphe de Pabos

\$3000.00 6070 Sault au Récollet
BALANCE Annexe à Montréal

\$2000.00 6070 Saint-Cœur de Marie
Lac St-Jean

\$25000.00 6070 St-Joseph d'Alma
Lac St-Jean

60000.00 6070 Fraserville
Rivière-du-Loup, (en bas)

\$48000.00 5 1/2 070 Fraserville
Rivière du-Loup, (en bas)

Pous plus amples renseignements

S'adresser à

J. H. BOISVERT, N. P.
DIRECTEUR GÉRANT.

PROVINCIAL SECURITIES
LIMITED.

105 Côte de la Montagne
Québec

THEATRE VICTORIA

Le plus beau, le plus sûr, le plus chic théâtre de Québec.

Vues inédites et Choiesies

Changements trois fois par semaine, Lundi, mercredi et Vendredi

Orchestre superbe sous la direction de

A. Clapperton

Prix : 10 Cts

ESSAYEZ-LE

A BASE DE PHOSPHATE PUR LA POUDRE A PATISSERIE



est recommandée aux personnes faibles, aux estomacs délicats.

PHONE BUREAU : 7389

PHONE RESIDENCE : 4229

G.-J. TESSIER COURTIER

Immubles, Débitures, Assurances Vie et Accidents

CHAMBRE 2, EDIFICE MORIN

Côte de la Montagne, QUEBEC

NOTAIRE DE LA BANQUE D'HYDROELECTRICITE

AGENT A PAYER SUR HYPOTHEQUE

HENRI POULIOT, NOTAIRE

CHAMBRE 309 EDIFICE "QUEBEC RAILWAY" QUEBEC.

TELEPHONE 692

HOTEL ST-ROCH

Situé au centre commerciale de la ville. Moderne sous tous les rapports

PLAN AMERICAIN CAFE

CUISINE RECHERCHEE SERVICE ATTENTIF

Place Jacques-Cartier.

CAFE DE PREMIER ORDRE OUVERT TOUS LES JOURS

J.-Arthur Larue Eugène Trudel

C. A., L. I. C. C. A., L. I. C.

LARUE & TRUDEL

COMPTABLES LICENCIES (Chartered Accountants)

126, RUE ST-PIERRE

LaRue, Trudel & Picher

Liquidateurs de faillites, Administrateurs de successions, Fiduciaires, Compromis entre débiteurs et créanciers. Experts.

EDIFICES "DOMINION" QUEBEC.

TELEPHONE:—4520 — 4521.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

MARION & MARION 364 rue Université, Montréal.

ALPHONSE HUARD

NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque.

EDIFICE QUEBEC RAILWAY

Tel. 2113.

SCOTCH WHISKEY CRAWFORD

ESSAYEZ-LE

HOTEL RIENDEAU, LEE

Le rendez-vous des Canadiens Français.

58-60 PLACE JACQUES-CARTIER MONTREAL

Situé près du Palais de Justice et de l'Hôtel de Ville, à proximité des gares de chemins de fer et du Pont.

WILFRID GERVAIS, PRES.-TRES. P.-A. SAMSON, VICE-PRES.-SEC.

Téléphone Main 6131

L'hôtel a été récemment remis à neuf. Confort à prix modérés.

M. Ernest Lefavre, L. L. C. J. Art. Gagnon.

LEFAIVRE & GAGNON

Successeurs Lefavre & Lefavre Comptables-Auditeurs.

LIQUIDATION DE FAILLITES

Compétence et diligence apportées dans le règlement de comptes entre débiteurs et créanciers.

147, COTE DE LA MONTAGNE

(Coin Côte de la Montagne et Dalhousie), Québec.

Téléphones : 1108 et 1908.

Charles Gagnon

ASSURANCES

FEU	MARINE
VIE	RESPON-
ACCI-	SABILITE
DENTS	VOL

88 RUE ST-PIERRE 88

TEL. 263

TELEPHONE 335

Special : Cigares Benson & Hedges

J.A.D. BLOUIN

Importateur et Marchand de Tabacs

Revue et Journaux

Américains et Canadiens

SPECIALITES :

Tabacs Canadiens,

Réparations de Pipes

Bonnons et Chocolats

193, St-Joseph

QUEBEC

C. A. Lafrance

NOTAIRE

ARGENTA PRETER

92, RUE ST-PIERRE Tel. 1502

La Traverse de Lévis

HORAIRE POUR LA SAISON D'HIVER

Du 26 novembre au 24 avril, de six heures et demie du matin jusqu'à six heures du soir, les deux bateaux partiront simultanément de chaque débarcadère toutes les demi-heures pour traverser le fleuve comme suit :

De Québec :	De Lévis :
6.30	6.45
7.00	7.30
9.00	9.45
10.45	11.15
11.45	12.15

Du 26 novembre au 24 avril, les dimanches, de six heures du matin jusqu'à midi, un seul bateau fera le service, traversant toutes les demi-heures, laissant Québec aux heures et Lévis aux demi-heures.

A. TANGUAY, Gérant.

LES HUITRES

HUITRES MALPECQUES

Venant de l'île du Prince Edouard, servis tous les jours au

CAFE DE L'AUDITORIUM

50 cts la douzaine

P. W. P. DUGAL, Propriétaire.

Arthur Paquet

HORLOGER BIJOUTIER OPTICIEN JOAILLIER

Fabricant de bijouteries de toutes sortes

Année de Fiancailles, Une Spécialité

Diamants, Pierres Précieuses, Choix Considérable

Assortiment varié, nouveau et des plus attrayants en fait de

Montres, Horloges, Chronomètres, Coucoux, Réveille-Matins

Bijouteries, Orfèveries, Argenteries, Montures

de Lunettes, Verres de Lunettes,

Lorgnettes, Etc.

La plus grande variété de Québec

67 Rue St-Joseph 67

Réparations de toutes sortes exécutées promptement, soigneusement par des ouvriers experts, à des prix raisonnables.

Téléphone 2537

MAISON DESCHENES

Fondée en 1895

CHAUSSURES DE HAUTE QUALITE

FABRIQUEES AU CANADA

Notre assortiment de chaussures d'automne est au grand complet.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE

3 Magasins 58, Rue St-Jean, H. V.

262, Rue St Joseph

et 752, Rue St-Valier.

Vous trouverez partout

LE

Scotch Crawford

ET LE

COGNAC GASTON DUGAS

LE NEG PLUS ULTRA DES LIQUEURS

Pour le temps des Fetes

Ayez toujours a la maison une

bonne provision de

LIQUEURS DOUCES FORTIER

Elles sont d'un goût agréable

et ne fatiguent pas l'estomac.

En vente partout

ELZEAR FORTIER & CIE

123, Rue St-Dominique, QUEBEC

Medication Nouvelle L'educateur de l'intestin

Constipation, Maladies du foie,

Dyspepsie, Maladies du rein.

Figues - Actives

Son action est certaine

En vente chez

J. BRUNET & CIE

RUE ST-JOSEPH

Dépôt général

NEPTUNE INN
Geo. LeVallée, prop.
115, COTE de la MONTAGNE
Plan Américain et plan Européen
TAUX : \$2.00 PAR JOUR ET PLUS
Téléphone 1708 - - - Téléphone 1852

ANCHOR WEAKNESS CURE
IL GUERIRA L'HOMME FAIBLE, LA FEMME FAIBLE, LES ENFANTS FAIBLES, LES JEUNES FILLES FAIBLES. EN VENTE PARTOUT.

NE RESTEZ PAS GRELOTTER DANS DANS UNE Chambre Froide !

Avez-vous donné votre ordre pour un rechaud à gaz, pour votre chambre ? Si non, ne retardez pas. Procurez-vous du confort pour ces soirées d'automne.

Quebec Railway,
Light, Heat & Power Co. Ltd.
DIVISION DU GAZ
Tel 4750 et 268.

Bethmann-Hollweg

Le professeur Lasson, jocrisse octogénaire, a prétendu que M. de Bethmann-Hollweg était "l'homme actuel le plus éminent". Comme il exagérait, mein Gott. Evidemment, si l'on superpose bout à bout les maigres jambes trop longues du chancelier, son large torse trop court, son cou jaune où s'accrochent de forts câbles sailants, sa barbiche, son gros grand nez, son front en œuf et ses cheveux raides, on obtient un vrai escogriffe de deux mètres d'altitude. Perché à la tribune, agitant ses bras démesurés, s'évertuant, soufflant, arrachant les mots rebelles du fond de sa gorge sèche, il a pu sembler, d'abord, un épouvantail géant... Mais ce plat courtisan a si souvent fléchi la tête et les épaules, pour écouter docilement les ordres du Kaiser; il s'est si souvent courbé en deux, pour mendier la voix des députés et solliciter la bienveillance des généraux, il a tant léché, à genoux, de bottes, de souliers et de savates, que les Allemands ont fini par le voir tel qu'il est: Petit, tout petit, petit! Il disparaît sans qu'on s'en aperçoive. Il sera seul à se pleurer, comme Sganarelle: "Voilà par ma chute un chacun satisfait, ma charge, ma charge, ma charge!"

Herr doktor Theobald von Bethmann-Hollweg est né à Hohenfrow (Brandebourg) en 1856. Beaucoup l'ont eû d'origine juive, descendant de banquiers hollandais. Il n'a pas démenti, parce que la vérité est pire: les Bethmann, il y a cent ans, exerçaient la traite des blancs, ils enjolaient des paysans, les embarquaient pour l'Amérique et les faisaient travailler pour rien, comme des esclaves. Ce joli métier n'empêcha pas le grand-père, Maurice-Auguste, de professer le droit, — le droit allemand — à Bonn, d'être député et même député libéral, et ministre de l'Instruction publique.

Theobald, moins roublard que ses aïeux, ne reçut de la nature aucun don brillant. Pareil à Thomas Diafoirus, il n'avait ni imagination, ni feu d'esprit, mais ses régents se louaient de son assiduité, et "à force de battre le fer, il en vint glorieusement à avoir ses licences" à l'âge de 28 ans. Fruit tardif, ses parents voyaient en lui le fonctionnaire idéal, le rond-de-cuir über alles.

Mais voilà! à l'Université de Bonn, il avait eu pour camarade Wilhelm von Hohenzollern, son futur empereur. Quels services secrets rendit-il au jeune prince? Quel cadavre y a-t-il entre ces deux hommes? Ils en ont annoncé tant de millions depuis lors, que jamais on ne parviendra à identifier le premier. Le sûr, c'est que pendant trente ans, Wilhelm fut aussi bon maître que Theobald était valet obséquieux.

Aussi, malgré ses mérites indignes, Bethmann devint-il successivement landrath d'Ober-Bernin, conseiller à la présidence de Potsdam; — chaque matin, il allait servir à son suprême seigneur un bol d'écœurantes flateries; — Président du gouvernement de Brandebourg, Ministre de l'Intérieur et enfin, Chancelier de l'Empire le 14 juillet 1909, un jour où les Français dansaient sur les places publiques. Belle carrière, tout unie, entièrement fondée sur des habitudes régulières et sur la faveur.

Chancelier Bethmann... sans doctrine politique, absolument ignorant, de son propre aveu, des questions extérieures, orateur navrant quand il prépare et gaffeur endiablé dès qu'il improvise, Bethmann n'était choisi que pour exécuter sans broncher les volontés du Kaiser. Guillaume, de plus en plus friand de pouvoir personnel et impatient du talent fin et avisé de Bulow, comme il l'avait été du dur génie de Bismarck, lui confia les travaux de paperasserie, les seuls où Theobald excelle et se réserve le reste. Bethmann, radieux d'occuper un si haut poste, ne songea qu'à le conserver. Il usa toute sa pauvre alice à ruiner d'avance ses successeurs éventuels, puis il s'évertua à ne se brouiller avec aucun parti, trahissant joyeusement mardi ses amis de lundi, et les apaisant mercredi par quelques lâchetés.

Pour terrifier les socialistes, il exhorta les bourgeois à se grouper pour les écraser. Et les junkers de triompher. Mais dès qu'Heydebrand l'encouragea en disant:

UN BON PLACEMENT

LES PERSONNES QUI, DE TEMPS À AUTRE, ONT DES FONDS À PLACER PEUVENT ACHETER AU PAIR DES

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT CANADIEN

AU MONTANT DE \$500 OU DE MULTIPLES DE CE MONTANT

Capital remboursable le 1er octobre 1919.
Intérêt payable semi-annuellement le 1er avril et le 1er octobre, par chèque (payable au pair sans frais de change dans toutes les banques à chartre du pays) au taux de 5% par an à compter de la date de l'achat.
Les porteurs de ces obligations auront le privilège de les offrir au pair plus l'intérêt comme équivalent d'espèces en règlement d'obligations qui leur seront attribuées sur leur souscription à tout emprunt de guerre, que le gouvernement canadien pourrait mettre sur le marché, à l'exclusion seulement des bons du Trésor ou autres valeurs d'Etat de courte échéance.
Les fonds de ces obligations ne peuvent servir qu'aux fins de guerre.
Une commission d'un quart d'un pour cent sera payée aux courtiers réguliers d'obligations et de valeurs de bourse, sur les alloués tous qui pourraient leur être faites de ces obligations à la suite de demandes portant indication de leur qualité officielle.
S'adresser au sous-ministre des Finances à Ottawa pour les formulaires de demande.
MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA.
7 OCTOBRE 1916.

"Combattez-les par des lois d'exceptions", il répliqua: "Je ne suis pas aux ordres du Parlement" et les socialistes de jubiler. Quelques ripostes de ce genre lui firent une réputation d'homme hautain et ferme et on songea à le renverser. Bientôt on le connut mieux, flasque et couchant, et l'on s'en accommoda. Ses discours, où jamais n'apparaissait une opinion nette et fixée, mettaient en joie les journaux satiriques; on collectionnait ses gaffes. En avril 1913, lors de la discussion sur les effectifs, il avoua vertement que "la guerre était proche et que les guerres précédentes étaient jeux d'enfants en comparaison." On eut de la peine à le faire taire; un peu plus, il annonçait la date.

Juillet 1914. Le 5, il y eut Conseil de la Couronne à Potsdam, entre l'état-major exalté et Guillaume hésitant, Bethmann qui a la peur naturelle des coups, eût pu dire un mot, retenir le Kaiser sur la pente; il resta atone, hébété, muet. Par sa lâcheté ignominieuse, il laissa s'accomplir la catastrophe. Et, tout de suite, on voit un fantoche sinistre, ridicule, désorbité parmi des vêtements trop grands pour lui. Lui, qui, d'ordinaire, abanait à construire ses phrases, il trouve d'instinct des formules géniales, immortelles. Il dit: "Chiffon de papier". Il dit, en parlant de l'invasion de la Belgique: "Nécessité fait loi". Ces petits lapsus, valaient, pour l'Allemagne, deux batailles perdues. Sans la tempête d'orgueil mystique qui secouait alors l'Empire, on aurait fusillé Bethmann sur le champ. Au contraire, on le sacra grand homme. On lui aurait un jour. Gott mit uns, planté des clous dans les fesses... mai ça dura pas.

A mesure que les victoires tournaient au rance et les discours du chancelier au fade, la personnalité de Bethmann-Hollweg apparaissait de plus en plus falote, effacée. L'Empereur était trop occupé pour lui souffler des idées et ce pauvre Theobald n'en avait plus.

Il essayait ses vieux tours: prononcer des discours belliqueux et donner des gages aux Français, exalter la guerre à outrance, faire une guerre sous-marine à son vieil ennemi "von Tirpitz"; tout à raté: conservateurs, libéraux, radicaux, pangermanistes, tous ceux qu'il a trahis jadis se coalisent contre lui. Bassermann et Reventlow lui aboient aux chausses. Il n'a plus pour lui que le groupe Scheideimann, qui lui coûte les yeux de la tête et qui préfère ce pantin, inoffensif pour les démocrates, au Heydebrand ou au Tirpitz qui les materait. Il est le valet de Falkenhayn. Un neutre l'a vu entrer chez le général, saluer profondément et tendre une dépêche, en disant: "Voici, général, une nouvelle sur laquelle je me permets d'attirer votre attention." "C'est bien, je lirai." Et le chancelier de l'Empire, congédié du geste s'est retiré à reculons, avec de nouveaux saluts. Actuellement ratatiné de terreur, il tend le dos à la schlague d'Hindenburg.... Le maréchal le méprise.

Pour garder sa situation, M. Bethmann-Hollweg est prêt à tous les sacrifices, il renoncera aux convictions contradictoires qu'il a mollement défendues depuis sept ans, aux grandes pensées économiques et patriotiques qu'il n'a jamais

Tonique, Aperitif, Reconstituant Le Vin Des Carmes

LE PLUS ANCIEN DES VINS MÉDICINAUX
et prescrit avec le plus grand succès par la Profession Médicale dans les cas d'Anémie, Manque d'Appétit, Dy-pepsie, Irrégularités de fonctions sexuelles. Recommandé aux Convalescents des Fièvres et de toutes les maladies débilitantes.
Généralement adopté dans les Hôpitaux
Hospice des Sœurs de la Charité. — Nous, soussignés, certifions que le VIN DES CARMES est un excellent tonique qui a fait un bien réel à celles de nos Sœurs qui en ont fait usage. Plusieurs de nos Missions l'ont aussi employé avec succès.
LES SŒURS DE LA CHARITÉ DE QUÉBEC.
A. TOUSSAINT & CIE
QUÉBEC.
Dépositaires Généraux.

Hector Laferté Louis A. Pouliot
Tél. rés. 4039. Tél. rés. 1723.
Tél. Bureau, 1925.

Laferté & Pouliot
AVOCAT
88 RUE ST-PIERRE

F. O. Drouin, Albert Sévigny, M. P., W. Amyot.
Drouin, Sévigny & Amyot
EDIFICE DU QUEBEC RAILWAY
Téléphone 2518.

J. E. TANGUAY J. H. LEBON
TANGUAY & LEBON
ARCHITECTE
20 1/2 RUE D'AIGUILLON
Tél 1466.

VICTOR PLAMONDON
MARCHAND DE
MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION
DE TOUTES SORTES
1235, RUE ST-VALIER
Téléphone 6180

J. ARTHUR FORTIER, LLL.
NOTAIRE
ARGENT A PRÊTER
115, Rue St-Pierre
Tél. Bureau 2762 Tél. Rés. 148

PAUL DROUIN, L.L.,
AVOCAT
Edifice Quebec Railway
Résidence : 98, rue Crémazie, QUÉBEC
TELEPHONE 6272

Charbon, Bois de Chauffage Bois de Construction

--- AUX MEILLEURS PRIX DU MARCHÉ ---

Demandez nos Prix et vous serez convaincus
The D'Auteuil Lumber Co. Ltd.
BUREAU : 81 Rue St-Pierre Téléphone 4680.
QUAI : 122 Rue St-André Téléphone 4678

Aux Manufacturiers, Mécaniciens et Automobilistes.

Toutes pièces cassées de machineries, d'automobiles, ou autres en aluminium, fonte, acier, cuivre, bronze, etc., peuvent être réparées au moyen de la soudure autogène, par

CHARLAND, BERNARD & CIE
les seuls faisant une spécialité de soudure de ce genre.
Aussi : Redressage de chassis et d'essieux d'automobiles décarbonisage des moteurs.
348 RUE ST-VALIER
TÉLÉPHONE 5080.

Bois à vendre — POUR VOTRE — Bois de Chauffage

Donnez votre commande en téléphonant au
No. 4961
Lachance Lim
301 Rue Dorchester
QUEBEC

NAP. BARBEAU COUVREUR

Couvertures en cuivre, tôle galvanisée, tôle noire, ardoise, gravois, etc.
Corniches en métal faites sur dessins.
Trottoirs en asphalte.
36 Rue du Pont 36
TELEPHONE : 2112.

J. E. Bédard, Oct. Bélanger
L. I. C. L. I. C.

BEDARD & BELANGER
COMPTABLES
AUDITEURS
— ET —

LIQUIDATEURS DE FAILLITES

REGLEMENT DE COMPROMIS
entre
DEBITEURS et CREANCIERS

101, RUE ST-PIERRE,
QUEBEC.
Téléphone 1412.

Jardin des Chutes MONTMORENCY

Le plus bel endroit pour résidence d'été (ancienne propriété Bureau).

Endroit incomparable pour y construire un chalet, un camp, pour y ériger une tente. A proximité des chars électriques, à 20 minutes de la ville. Facile d'accès.

S'ADRESSER A
MONTMORENCY LAND CO.,
Chambres 210-211
Edifice Quebec Railway

PÂTISSERIE NOUVELLE

Merveilleuse découverte

PÂTISSERIE EN POUDRE B. O. BLANC MANGE (CITRON)	PÂTISSERIE EN POUDRE B. O. BLANC MANGE (FRAISES)	PÂTISSERIE EN POUDRE B. O. BLANC MANGE (VANILLE)	PÂTISSERIE EN POUDRE B. O. BLANC MANGE (CHOCOLAT)
PÂTISSERIE EN POUDRE B. O. GATEAU AU CHOCOLAT	PÂTISSERIE EN POUDRE B. O. CROUTE DOREE	FAIT AU CANADA	
PÂTISSERIE EN POUDRE B. O. GATEAU AUX EPICES	PÂTISSERIE EN POUDRE B. O. GATEAU VANILLE	PÂTISSERIE EN POUDRE B. O. POUDING AU PAIN	PÂTISSERIE EN POUDRE B. O. GATEAU AUX NOIX
PÂTISSERIE EN POUDRE B. O. GATEAU CITRON	PÂTISSERIE EN POUDRE B. O. GATEAU VANILLE	PÂTISSERIE EN POUDRE B. O. GATEAU CITRON	PÂTISSERIE EN POUDRE B. O. CREPES EN FOUDE

Préparés par la manufacture des produits B. O.

Tout est prêt, vous n'avez qu'à détremper avec du lait et faire cuire.

En vente chez tous les épiciers à 10 cts le paquet.



Aucune Bière
Ne surpasse ou égale la BIERE

CHAMPLAIN

C'est la plus hygienique, la plus digestive, la plus rafraichissante!

La Brasserie Champlain

La Bière et le Porter CHAMPLAIN sont les favoris des sportmen

LIMITEE
QUEBEC

EST-CE UNE MANIE ?

Ce député de Saint-Laurent, dans la vie ordinaire exportateur d'animaux, menace encore le bon sens de son bill contre la peine de mort.

Vous verrez que le bonhomme se tuera à s'acharner de la sorte.

Ce n'est pourtant pas... la peine à mon vieux Bickerdike. Quand on a été, quelque part, à la manie dont tu souffres, on n'a guère pris de temps à ouvrir les yeux. Le remède, aussi là, se trouve à côté du mal. La peine de mort est tellement "humaine", sociale, qu'on ne peut la supprimer sans être forcé de confesser bientôt sa nécessité. Le peuple qui, berné par les adversaires de la philosophie chrétienne, croit devoir tenter cette expérience ultra-humanitaire pour le prétendu bien de la société, ne tarde pas à conclure au rétablissement de la peine capitale pour le plus grand bien de cette même société, et il la rétablit, à moins que les influences qui l'ont poussé à l'utopie, l'empêchent, de force, d'être logique jusqu'au bout.

Eh ! pourquoi donc s'acquiescer à poursuivre une chimère ?

Si le député de Saint-Laurent ne parle qu'en son nom, ce n'est que manie et nous ne refuserons point de nous en amuser ; mais est-il le porte-parole de quelqu'un ? Voilà ce qu'il faut savoir. Le public a le droit de connaître les inspirateurs, l'école qui lance à fond-train contre une institution sociale cet exportateur d'animaux législateur.

Avec notre régime parlementaire, n'importe qui peut arriver à la députation ; mais la société ne peut pas tolérer ces libertés révoltantes que des législateurs peu futés prennent parfois avec le bon sens.

Maniaque ou mandataire, le représentant de Saint-Laurent veut jouer aux criminels le mauvais tour de leur enlever la crainte salutaire de la corde : faisons-lui goûter à la loi du talion dans sa forme bénigne. Il veut supprimer la peine de mort, supprimons-lui son projet !

Les criminels y trouveront leur compte, la société de même, et le député susdit pourra se croire dispensé de ces essoufflements humanitaires chroniques.

RADCLIFFE.

—Le Progrès du Saguenay.

CURIEUX JUGEMENT

Nous rapportions samedi le cas d'une jeune mère accusée d'avoir tué son jeune enfant, et qui a été acquittée par la cour, parce que cet enfant avait un soldat allemand pour père.

Sans doute cette jeune femme n'avait aucune obligation envers cet enfant s'il était le fruit d'un viol ; cependant, quelles que soient les circonstances, la mère n'avait pas le droit de tuer son enfant. C'est Dieu qui donne la vie et Dieu seul ou ceux à qui Il a délégué son pouvoir peuvent la supprimer.

D'ailleurs, ce petit être était innocent du crime de son père et c'était un crime que de lui ôter la

S'EST SENTIE TOUTE AUTRE

Après avoir pris une boîte, seulement, de "Fruit-a-tives".

EAST SHIP HARBOUR

Pendant plusieurs années, j'ai souffert affreusement de constipation et de maux de tête, et j'étais misérable sur tous rapports.

Aucun remède ne semblait me soulager. Enfin j'essayai "Fruit-a-tives", et l'effet a été splendide. Après en avoir pris une boîte seulement, je me suis sentie une toute autre personne, tellement j'étais soulagée de ces maux de tête qui m'acablait.

Mme MARTHA DEWOLFE.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, grandeur échantillon, 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé franc de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

vie, et en admettant ce principe, la cour a créé un précédent très dangereux.

Il est évident que la jeune mère avait des circonstances atténuantes en sa faveur, mais une cour criminelle dépasse ses pouvoirs en admettant qu'un individu peut ôter la vie à son semblable en dehors de l'injuste agression.

La guerre actuelle avec toutes ses misères et tous ses crimes, semble avoir affaibli certains principes immuables et de première importance. Il faudra une réaction puissante, après la conclusion de la paix, pour replacer le monde dans la juste appréciation des hommes et des événements. "Le Droit".

Il faut des jeunes

Il faut des jeunes ! Il en faut non seulement pour empêcher le monde de finir, mais pour l'empêcher aussi de dormir. Le monde s'endormirait dans la routine. Il faut que les jeunes aient de l'audace, de la confiance en eux-mêmes. Je ne leur refuse même pas le droit de regarder le passé avec un peu de comparaison. Sans cela on n'aurait pas le courage d'essayer de faire mieux. Il y a cinquante ans, il y avait déjà des jeunes, — on disait des jeunes gens alors — qui trouvaient et disaient tout haut que l'on ne comprenait pas les besoins de l'époque, qu'il y avait quelque chose à faire. Et ils firent, en effet, quelque chose tout comme vous, Messieurs, car il ne faut pas vous imaginer que vous soyez les premiers ; ils fondèrent des œuvres ! Je me souviens qu'alors il y avait parmi les anciens des hommes de grande autorité ; plusieurs même avaient été confesseurs de la foi au temps de la Révolution. Ces vieux disaient alors : "Que vont faire ces jeunes gens ? Ils vont tout bouleverser !" Et cependant les jeunes prouvèrent qu'ils avaient raison. Agissez donc, remuez, innovez, critiquez hardiment. Je ne vous demande que deux choses : respectez les personnes et les intentions. Surtout ne démolissez pas l'œuvre des autres pour bâtir à la place. Bâtittez à côté. On verra bien si votre œuvre est meilleure. Et moi, je crois qu'elle sera meilleure.

Mgr D'HULST.

On n'avait pas songé, avant aujourd'hui, que l'on pouvait se procurer un Phonographe à moins de \$75.00. Allez chez MARCEAU & FILS, marchands de meubles, rue St-Joseph, et vous le constaterez.

AVIS D'INCORPORATION

"EUG. LECLERE & POULLIOT, Ltée" Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres-patentes, en date du 30 décembre 1916, constituant en corporation MM. Eugène Leclere, agent d'assurances, Anny Voyer, épouse contractuellement séparée de biens du dit Leclere et de lui d'ament autorisée aux fins des présentes, Marguerite Leclere, fille majeure, Dinae Istoire Pouliot, agent d'assurances, et Arthur Lachance, avocat, de la cité de Québec, dans les buts suivants : Faire le commerce d'agents d'assurances et de courtiers d'assurances de tous genres sous le nom de "Eug. Leclere & Pouliot, Ltée", avec un fonds social de quarante-neuf mille piastres (\$49,000.00), divisé en quatre-cent quatre-vingt-dix (490) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera dans la cité de Québec. Daté du bureau du Secrétaire de la Province, ce treizième jour de décembre 1916.

Le sous-secrétaire de la province, C.-J. SIMARD.

"PURITAS, LIMITEE"

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du treize janvier 1917, constituant en corporation MM. Ladger-Alfred Molson, chimiste industriel, Jean-Alfred Molson, marchand épicer, Henri Cyrille Faguy, négociant, Elzéar Molson, commis, et Elzgar Brousseau, voyageur de commerce, de Québec, dans les buts suivants : Manufacturer, préparer et emballer des poudres à pâtisserie, gâteaux de tables, tapiocas, gélatine et tous autres produits alimentaires, comme aussi des empois, des poudres à laver, à nettoyer et autres produits servant dans l'économie domestique ; Acheter, préparer, manufacturer et vendre des épices, produits alimentaires, liqueurs, sirops et autres effets et marchandises dépendant de ce commerce ; Faire le commerce de gros et de détail comme marchands épiciers, de liqueurs, de revivants et de toute autre marchandise ; Acquies, posséder, donner à bail, vendre, échanger ou hypothéquer des propriétés immobilières pour les fins du dit commerce ; Acheter, accepter en paiement ou vendre des actions dans d'autres compagnies incorporées ;

La principale place d'affaires de la corporation sera à Québec. Daté du bureau du secrétaire de la province, ce treizième jour de janvier 1917.

Le sous-secrétaire de la province, C.-J. SIMARD.

Tente des entrepôts et réfrigérateurs pour leur usage personnel et celui du public, avec droit d'émettre des arcs d'entrepôt et de prélever des loyers, commissions et contributions et en général faire tout ce qui dépend de ce genre de commerce ; Acquies, louer ou échanger, en tout ou en partie le fonds de commerce, les crédits, l'achalandage, les marques de commerce et autres droits et intérêts appartenant à des compagnies incorporées, des sociétés ou individus ; Emettre et répartir en tout ou en partie les actions acquies du capital social, les obligations et autres valeurs de la compagnie en paiement de toutes propriétés mobilières ou immobilières, et de tous droits acquis par la compagnie ; Vendre, louer, engager, céder et transporter la totalité ou aucune partie des biens, droits, franchise, clientèle, commerce ou licence de la compagnie à toute autre compagnie, société ou individu, exerçant un commerce semblable à celui de la compagnie, et en paiement d'eux, accepter de l'argent, des actions, obligations, débiteurs ou autres valeurs de toute telle compagnie ; Exercer toute autre industrie, manufacturière ou autrement, se rapportant au commerce de la compagnie, et acquies d'aucune manière les biens, franchise, contrats et commerce de toute autre compagnie et les payer, soit en argent, débiteurs ou autres valeurs de la compagnie ; Promouvoir toute autre compagnie subsidiaire semblable ou quasi-semblable et en devenir actionnaire ; Agir comme agent ou courtier de marchands et manufacturiers pour la vente de marchandises et effets relatifs avec ledit commerce ; Et sans limiter la généralité des susdits pouvoirs, faire toutes choses et affaires qui peuvent être jugées nécessaires et utiles relatives aux fins pour lesquelles ladite compagnie est incorporée, sous le nom de "Puritas, limitée", avec un fonds social de dix-neuf mille cinq cents piastres (\$19,500.00), divisé en cent quatre-vingt-quinze (195) actions de cent piastres (chacune).

La principale place d'affaires de la corporation sera à Québec. Daté du bureau du secrétaire de la province, ce treizième jour de janvier 1917.

Le sous-secrétaire de la province, C.-J. SIMARD.

Allez voir et entendre chez MARCEAU & FILS, marchands de meubles, 288 rue St-Joseph, le nouveau Phonographe qui ne se vend que \$12.00 et joue tous les records.

Un Phonographe jouant tous les records, fini en acajou, parties métalliques joliment nickelées, pour \$2.00, c'est incroyable. Allez voir chez MARCEAU & FILS, rue St-Joseph.

ARENA PATINAGE

Toutes les après-midi et tous les soirs quand il n'y a pas de joutes.

Patinage et Musique

Les mardis, jeudis et samedis après-midis et soirs.

Admission : 25 cts. Spectateurs : 10 cts.

J. P. E. GAGNON L. I. C.

Successeur de V.-E. PARADIS COMPTABLE, AUDITEUR Liquidateur de Faillites ET ADMINISTRATEUR DE SUCCESSIONS

Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers. 44-46, RUE DALHOUSIE Bâtisse de la Cie du Richelieu.

HOTEL VICTORIA H. FONTAINE PROP.

Plan américain et européen \$2.50 et plus Avec bain \$3.00 et \$3.50

LE MINISTRE DES FINANCES INVITE LE PEUPLE CANADIEN A COMMENCER DÈS MAINTENANT A ÉPARGNER EN VUE DU PROCHAIN EMPRUNT DE GUERRE

Mason & Risch

Le meilleur et le plus dispendieux des pianos faits au Canada.

S'ULS AGENTS ; C. ROBITAILLE Enrg. 320 Rue St-Joseph

THEATRE OLYMPIA

Le plus Chic CINEMA

QUEBEC

VUES de CHOIX

des plus intéressantes

Matinées, 10 cts. Soirées, 15 cts.

Hotel Blanchard

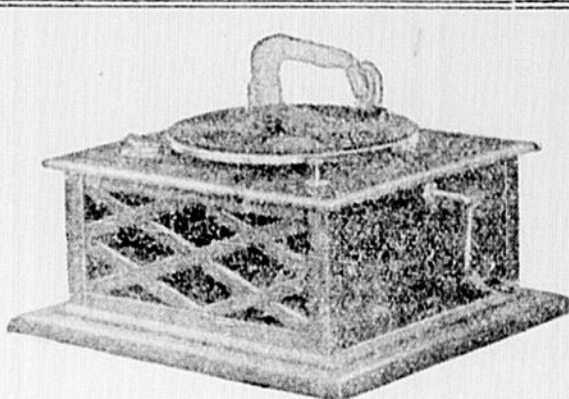
JOS. CLOUTIER, Propriétaire

Carré Notre-Dame - - Plan Américain et Européen

TELEPHONE 1916

A proximité du Richelieu et des gares de chemin de fer

NOS PHONOGRAPHES



MODELE No. 1.

Les PHONOGRAPHES que nous offrons sont des MACHINES PARFAITES à tous les points de vue. Ils reproduisent également tous les RECORDS A DISQUES grâce à leur reproducteur universel.

Le modèle No. 1 que nous offrons est exactement semblable aux machines qui se vendent de \$21.00 à \$35.00. Il est pourvu d'un moteur à double action, qui tourne régulièrement et muni d'un régulateur pour régler la vitesse. Il est fini en chêne ou en acajou et toutes les parties métalliques sont nickelées et polies. Il mesure 13 x 13 x 9 pouces.

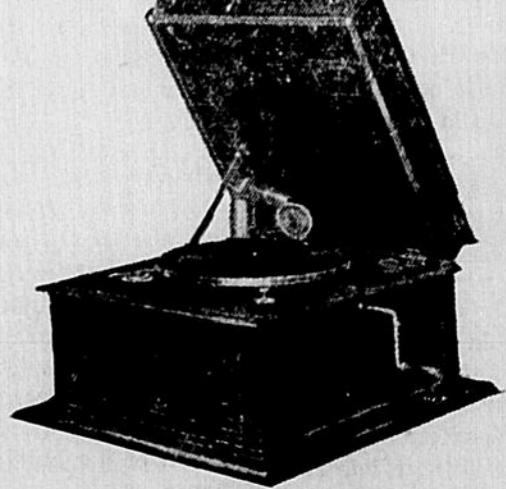


MODELE No. 3, FERME

Le modèle No. 2 possède un moteur plus fort qui permet de jouer quatre morceaux de 10 pouces sans remontage, il possède un couvercle et mesure 17x19x12 1/2.

Il est fini en chêne ou en acajou et toutes les parties métalliques sont joliment nickelées

Ce modèle est en tous points semblable aux Machines qui se vendent de \$35 à \$75.00. Nos prix sont à la portée de toutes les bourses. Modèle No. 1 \$12.00 Modèle No. 2 \$22.00 Expédié n'importe où, transport payé, sur réception du prix.



MODELE No. 3, OUVERT

Démonstration sur demande, soit à nos bureaux, ou à domicile.

Bons agents demandés. Commission libérale.

Commissariat General

147 Cote de la Montagne, Québec.

TELEPHONE 3554.

EN VENTE CHEZ

Marceau & Fils

Marchands de meubles

288 Rue St-Joseph

QUE VOTRE ARGENT COMBATTE POUR VOUS AU FRONT

ACHETEZ LES CERTIFICATS-ÉPARGNES DE GUERRE DU GOUVERNEMENT CANADIEN REMBOURSABLES DANS TROIS ANS

\$ 25.00	POUR	\$ 21.50
50.00	"	43.00
100.00	"	86.00

IL NE SERA VENDU À LA MÊME PERSONNE QUE POUR \$1500 DE CES VALEURS

S'adresser à n'importe quelle banque ou aux bureaux de poste où l'on émet des mandats.

9 JANVIER 1917

MINISTRE DES FINANCES, OTTAWA

Prière pour nos ennemis

La pièce vibrante que nous reproduisons a été composée sur le front, et elle a été incorporée dans une pièce que Mme Sarah Bernhardt a jouée à Londres, le 3 janvier 1916. Cette pièce est intitulée : "Du Théâtre au Champ d'Honneur", et elle fut écrite par un officier français sur le front.

*Vous qui récompensez, dit-on, le sacrifice,
Vous qui savez peser et juger l'Idéal,
Dont un peuple se fait le lige et le féal,
Vous qui ne voulez pas que l'innocent pâtisse,
Vous devant qui l'orgueil du mal n'est pas permis,
Lorsque pour nous, ainsi que pour nos ennemis,
Nous entendrons sonner l'heure de la justice,
Vous qui voyez, Seigneur, leur âme jusqu'au fond
Ne leur pardonnez pas, ils savent ce qu'ils font.*

*Ils ont souillé de sang les pages de l'histoire ;
Trahisant les serments, déchirant les traités.
Ils ont fait reculer d'un bond l'humanité
Jusqu'au seuil oublié des heures les plus noires,
Et lorsque devant eux, en un sublime effort,
Un peuple, au déshonneur a préféré la mort,
Ils l'ont crucifié sans frémir dans sa gloire,
Vous qui voyez, Seigneur, leur âme jusqu'au fond,
Ne leur pardonnez pas, ils savent ce qu'ils font.*

*O vous qu'ils ont osé vouloir mettre à leur tête,
Vous qu'ils osent encore invoquer sans trembler,
Seigneur, dans votre jour qui bientôt va briller,
De toutes parts sur eux déchainez la tempête,
S'ils se repentent, dédaignez leur repentir,
Que vos bontés pour eux refusent de fleurir.
Donnez des lendemains sans nombre à leur défaite !
Vous qui voyez, Seigneur, leur âme jusqu'au fond,
Ne leur pardonnez pas, ils savent ce qu'ils font.*

*Qu'ils souffrent de la jaim, que leur soit révoquée
Dans leur âme et leur chair la loi du talion.
Que le cocur de haine et de rébellion,
Ils voient de leur pays toute paix enlevée,
Qu'un jour par des guerriers, nouveaux fils de la nuit,
Comme ils l'ont fait chez nous, leurs temples soient détruits,
Leurs enfants mutilés et leurs femmes violées,
Vous qui voyez, Seigneur, leur âme jusqu'au fond,
Ne leur pardonnez pas, ils savent ce qu'ils font.*

*Abreuvez-les de pleurs. Faites que rien ne s'efface
L'horreur du crime dont palpète l'univers ;
Doublez pour eux les maux dont nous avons souffert,
Frappez-les, O Seigneur, d'une main jamais lasse,
Jusqu'au jour où, pour délivrer l'humanité,
Voire juste vengeance, en sa sère équité,
Du monde pour jamais abolira leur race.
Vous qui voyez, Seigneur, leur âme jusqu'au fond,
Ne leur pardonnez pas, ils savent ce qu'ils font.*

TORONTO - FRENCH

La maison The Wm. Strachan Company, Limited, de Toronto, a un représentant à Québec, M. F. W. Blatch, demeurant au No 131 de la rue Scott.

Le 27 novembre dernier M. Blatch a adressé une lettre circulaire à ses clients.

Cette lettre est un modèle du genre. Q'on en juge :

Monsieur :

Apropos des savons que vous étiez acoutume de acheter de moi, viz. Sunlight @ \$3.85 Lifebuoy @ \$3.85 Panshine @ \$3.15 Cosmos @ \$3.15 Home @ \$2.25.

C'est possible que vous auriez besoin encore de ces savons, épi car j'ai reçu les nouvelles que toute les savons vas hausse environ le 1re Janvier ou petete avant cette date, épi je doit ne pas capable de vous voir avant le hausse.

Cive vous avez besoin du savon tache de placer votre commande pour étre expedier dans le mois de Decembre pour garde les vieux prix.

Votre devoté : F. W. BLATCH.

Que des lettres de ce genre viennent en ligne directe de Toronto qui demeure à Québec, ait le toupet d'en adresser de semblables, cela se peut, mais qu'un individu, cela est le comble de l'impudence, et nous fait voir jusqu'ou certains types de cette race supérieure peuvent pousser la bêtise inconsciente.

Il aurait été si facile pour cet individu de faire traduire cette lettre par quelqu'un de compétent.

TRIBUNE LIBRE.

NOTRE CONSEIL DE VILLE

J'ai suivi les délibérations de notre conseil de ville par les comptes-rendus que nous en ont donné les journaux, et, franchement, je suis humilié de voir de quelle manière sont conduites nos affaires municipales.

On nous offre un spectacle disgracieux. J'attendais beaucoup de ce conseil. Il renfermait certains éléments en qui j'avais confiance; mais, vous l'avouerez-je, j'ai été déçu dans mes espérances.

Tantôt c'est une clique qui triomphe, tantôt c'est une autre. Tantôt le maire opine dans un sens, tantôt il opine dans un autre. Je me rappelle que lors du charivari qui s'est fait pour le choix du personnel des comités permanents, le maire qui voulait faire renverser le premier choix du conseil avait demandé l'avis des aviseurs sur ce qui devait constituer la majorité absolue du conseil. Le conseil étant formé, d'après la chartre, du maire et des vingt-cinq échevins, la majorité absolue est sensément de 14. C'est, ce qu'on m'a dit, l'avis des avocats de la ville. J'ai donc été étonné de constater que le maire avait décidé, vendredi dernier, que la majorité absolue était de treize.

Le maire est en rupture de banc avec le leader du conseil, ce qui apparaît plus que jamais, publiquement pendant les séances. Une chose que je n'ai pas pu comprendre, c'est l'attitude de l'échevin Eugène Dussault. Il semble parler à tort et à travers. Il donne des avis de motions, les retire, les donne de nouveau à quelque temps d'intervalle. Ainsi, n'a-t-il pas donné un avis de motion qu'il demanderait une enquête sur le feu chez Eug. Julien et n'a-t-il pas voté, à la dernière séance, contre sa motion?

C'est de l'enfantillage. Où l'avis était sérieux, et avait sa raison d'être, alors il ne devait pas voter contre sa motion. S'il n'était pas sérieux, le proposeur ne doit pas, non plus, être pris au sérieux.

En tous cas, cette enquête devrait avoir lieu pour éclairer le peuple, justifier ou faire taire, selon le cas, les rumeurs qui courent la rue au sujet de la discipline des hommes de la brigade. Sur la question de la réforme de la comptabilité municipale, l'échevin Eugène Dussault a encore parlé à tort et à travers, il s'est contredit d'une façon flagrante.

Je n'ai aucun parti-pris, je constate ce qui se passe en observateur, et je m'aperçois que nous avons, dans notre conseil, un trop grand nombre de perroquets.

Civis.

3 février 1917.

Un Phonographe jouant tous les records, fini en acajou, parties métalliques joliment nickelées, pour \$2.00, c'est incroyable. Allez voir chez MARCEAU & FILS, rue St-Joseph, ou vous pourrez avoir une démonstration.

Pourquoi payer de \$21.00 à \$65.00 pour un Phonographe, quand vous pouvez vous en procurer un pour \$12.00, reproduisant tous les records. MARCEAU & FILS, marchands de meubles, 288 rue St-Joseph, vous donneront une démonstration.

UN HEROS

(Gazette rimée.) Nous devrions certainement Elever un superbe bronze Au commandant du régiment Numéro cent soixante-et-onze.

Cet homme s'illustra partout Par son courage légendaire. Il se fit un grand nom surtout Quand du Havre il fut commissaire.

Les plus violents garçons d'bureau N'pouvaient abattre son courage. Et c'est à coups de pieds dans... l'os Qu'il arrêtait leurs bavardages.

Généreux comme on en voit peu, Avec les millions de son père, Il gorge ceux qui font son jeu Et veut lui baiser le derrière.

Fanatique comm' pas un Anglais, Il se proclame avec emphase L'ami des Canadiens-français Que de son mépris il écrase.

Il voulait recruter un "crack Regiment", la chose est notoire; Mais voilà qu'en Angleterre, crae ? On lui démancha son histoire.

C'était l'plus brave des (z) héros Que portait la machine ronde Quand on réduisit à zéro Son régiment, l'plus beau du monde.

C'est bien à tort que l'on nomma Ce régiment : le "Sauve-tes-fesses". Car je connais de ses soldats Vraiment capables de prouesses.

"Vous s'rez lieutenant, pas colonel!" Lui dirait les gens du War Office, "Que vous vous appelez Un Tel "Ou chose ou même Sir William Price.

"Pour commander nos régiments "Il nous faut de vrais militaires. "Et c'est donc comm' simple lieutenant." "Qu'vous pourriez aller à la guerre."

"Alors, Messieurs, dit Sir William, "Je n'irai pas, je vous le jure. "Moi, simple lieutenant ? Goddam ! "Je ne puis souffrir cette injure."

Voyant son régiment foutu, Sir William sut cont'nir sa rage. Son grand orgueil avait vaincu Son honneur même et son courage.

Mais il n'pouvait rester là-bas, Il fallait quitter l'Angleterre. Il n'fait pas bon, quand on n's' bat [pas], De rester trop près de la guerre.

Donc Sir William veut s'embarquer Pour revenir dans notr' province. Mais à peine arriv'-t-il au quai Qu'un serrement de coeur le pince.

Non satisfait de ses obus, Un autre William alias Guillaume Avait décrété le blocus Autour du britanniqu' royaume.

De nombreux pirat's sous-marins Parcouraient la mer Atlantique, Gaëtant partout les pauvr's humains Pour leur offrir de vilain's chiques.

Ils s'fichait des États-Unis, De Wilson et de tout's ses notes, N's'en occupant, mes chers amis, Pas plus que de leurs premièr's bottes.

Se drapant dans sa dignité, Sir William dit : "Guillaume est ivre, "Et les Allemands, en vérité, "Sont des gens qui ne sav'nt pas vi- [vre].

"Et je m'en vais leur montrer, moi, "Que ce n'est pas avec ces gestes "Que l'on pourra me fair' la loi : "J'sus ben icitte, eh ! ben, j'y reste !"

Allons, Messieurs, un bon mouvement ! Elevez un superbe bronze Au commandant du régiment Numéro cent soixante-et-onze !

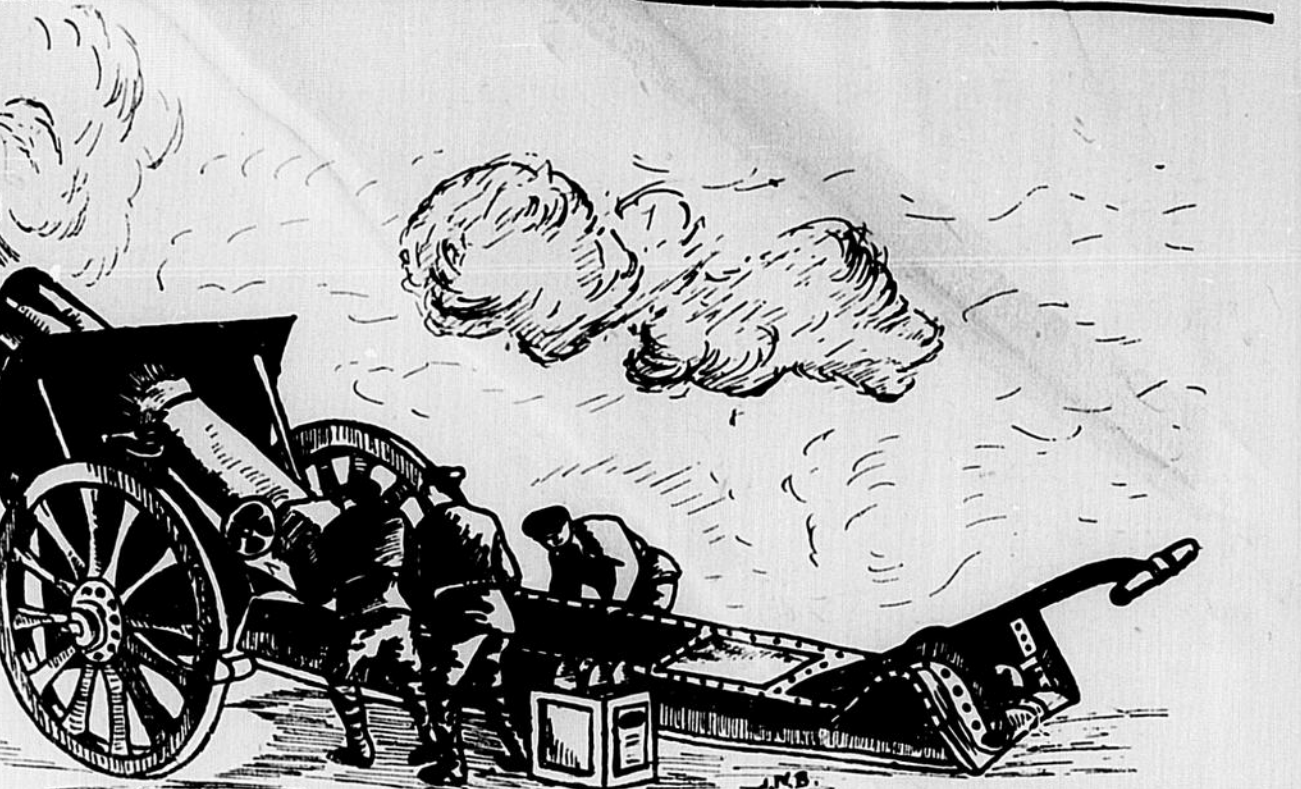
Jean BRIC.

Pourquoi payer de \$21.00 à \$65.00 pour un Phonographe, quand vous pouvez vous en procurer un pour \$12.00, reproduisant tous les records. MARCEAU & FILS, marchands de meubles, 288 rue St-Joseph, vous donneront une démonstration.

Pourquoi payer de \$21.00 à \$65.00 pour un Phonographe, quand vous pouvez vous en procurer un pour \$12.00, reproduisant tous les records. MARCEAU & FILS, marchands de meubles, 288 rue St-Joseph, vous donneront une démonstration.

Pourquoi payer de \$21.00 à \$65.00 pour un Phonographe, quand vous pouvez vous en procurer un pour \$12.00, reproduisant tous les records. MARCEAU & FILS, marchands de meubles, 288 rue St-Joseph, vous donneront une démonstration.

Pourquoi payer de \$21.00 à \$65.00 pour un Phonographe, quand vous pouvez vous en procurer un pour \$12.00, reproduisant tous les records. MARCEAU & FILS, marchands de meubles, 288 rue St-Joseph, vous donneront une démonstration.



Nous traduisons dans un journal de Toronto ce qui suit :

Quelle est la femme de l'avenue Symington, à Toronto, qui a dit au facteur qu'il n'y avait pas d'hommes chez elle âgés de 18 à 65 ans ? N'est-il pas vrai qu'il y en avait quatre chez elle, trois de 18 à 25 ans, et que deux de ces trois-là sont partis le lendemain pour Détroit ?

Quoi d'étonnant que la presse d'Ontario erie si fort que la province de Québec ne fait pas son devoir.

Mais elle ne se sauve pas !

The Montreal Locomotive Works, Ltd., qui n'est rien autre chose que l'American Locomotive Works distribué un calendrier sur lequel nous voyons les portraits de Kitchener et Lloyd-George enroulés dans le pavillon américain surmonté de l'aigle qui étend ses ailes et enveloppe les deux héros anglais.

Il ne manque à cette gravure emblématique que les griffes de l'oiseau de proie.

Cette anomalie est-elle voulue ? Ou est-ce par ignorance que l'artiste a imaginé cette allégorie, et que la compagnie l'a acceptée ?

Nous lisions, ces jours derniers, dans les journaux d'Ottawa, tout près de l'annonce du Ministre des finances recommandant l'économie, le paragraphe suivant :

"Une des plus brillantes expositions de bas (pour les soldats) a eu lieu chez Madame J.-B. Hunter, (épouse du sous-ministre des travaux publics) Madame Hunter et Madame T. W. Crothers, recevaient La table était joliment décorée de dentelle de Cluny et recouverte de roses American Beauty."

Le ministre des finances ne pourrait-il pas recommander à son collègue de supprimer, jusqu'à la fin de la guerre, au moins les comptes-rendus de journaux du genre de celui-ci.

Une Française qui avait été violée par une brute d'Allemand a été amenée devant la cour d'assises pour avoir tué cet enfant, fruit du viol.

Le jury l'a unanimement libérée. Peut-on, raisonnablement, sinon théologiquement, trouvé à redire à ce verdict ?

Cette guerre aura créé des situations inattendues.

Ces propositions de paix qui ont été soumises par les États-Unis, plus la lumière se fait autour des circonstances qui les ont entourées, ressemblent énormément à une manoeuvre d'agiotage pour voler les pauvres petits dindons de spéculateurs au profits des gros magnats et des politiciens véreux.

La nouvelle a été connue à New-York deux heures avant qu'elle ne fut rendue publique.

Quand un peuple en est rendu à se servir ainsi d'un drame comme celui qui se joue en Europe, les assises même de son existence sont menacées.

Veut-on savoir comment une certaine presse accueille les efforts que font les artisans de la Bonne Entente ? Lisez plutôt ce que l'on trouve dans un dépôt de Toronto :

"It is several thousand years ago now, since a great people descended upon the land of Canaan, killed most of the inhabitants of that land, and settled themselves in possession. "The incident is reminiscent of German methods; but there is this to say in favor of the invaders. They did not send a Bon Entente delegation there first."

Peut-on être plus... disons-le mot: cochon.

Mais où les "sauves-tes-fesses" vont-ils maintenant se réfugier ?

M. Cochrane, qui est un homme d'action, aurait dû être invité, qui lui aurait fourni l'occasion d'expliquer de quelle manière le nickel canadien passe aux Allemands.

Et les électeurs de Sainte-Rose, eux, où vont-ils se sauver, ceux qui voudront suivre le conseil que leur aurait donné l'honorable M. Blondin ?

Q'ils sont à plaindre nos "sauves-tes-fesses" !

M. Mosher, dans la lettre qu'il a adressée au "News", de Toronto, et dont nous parlons dans une autre colonne, affirme que les Anglais contribuent pour 75 pour cent au trésor de cette province.

Où a-t-il pris cela, ce particulier-là ? Sur quoi base-t-il son estimation ?

Sir Robert Borden sera accompagné, à la conférence de Londres, par les honorables MM. Hazen et Rogers.

L'honorable M. Hazen, parfait, mais Bob, Rogers, après le juge-

ment du juge Galt, ça ne sent pas bon.

CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT

Changeement du tableau-horaire, 28 janvier 1917.

No. 199 "Ocean Limité", d'Halifax, voyagera tous les jours, quittant Lévis pour Montréal à 4.35 h. a. m.

No. 200, "Ocean Limité", de Montréal, circulera tous les jours, quittant Lévis pour Halifax à 1.15 h. a. m.

No. 3, "Express Maritime", d'Halifax, circulera tous les jours, quittant Lévis pour Montréal à 1.20 h. p. m. (Le lundi de Mont-Joly seulement.)

No. 4, "Express Maritime", de Montréal, circulera tous les jours, quittant Lévis pour Halifax à 3.40 h. p. m. (Les samedis à Mont-Joly seulement.)

No. 36, pour Rivière-du-Loup, quittera Lévis à 5.15 h. p. m., tous les jours, le dimanche excepté.

No. 35, de Rivière-du-Loup, arrivera à Lévis à 9.25 h. a. m., tous les jours, le dimanche excepté.

No. 508, pour Edmunston, quittera Lévis à 4.30 h. p. m., les mardis, jeudis et samedis.

No. 507, d'Edmunston, arrivera à Lévis à 3 h. p. m., les lundis, mercredis et vendredis.

No. 502, pour Monk, quittera Lévis à 4.30 h. p. m., les lundis, mercredis et vendredis.

No. 501, de Monk, arrivera à Lévis à 10.35 h. a. m., les mardis, jeudis et samedis.

No. 1, pour La Tuque, quittera la Station Union du Palais, Québec, à 7.00 h. p. m., les mardis, jeudis et samedis.

No. 4 "National Atlantic" venant de Winnipeg, arrivera à la Station Union du Palais, Québec, à 7 h. p. m. les mardis, jeudis et samedis.

No. 1, pour La Tuque, quittera la Station Union du Palais, Québec, à 12.45 h. le midi, les lundis, mercredis et vendredis au lieu de tous les jours, les dimanches exceptés.

No. 2, de La Tuque, arrivera à la Station Union du Palais, Québec, à 2 h. p. m. les mardis, jeudis et samedis, au lieu de tous les jours, les dimanches exceptés.

No. 45, pour Montréal, quittant Lévis à 4.15 h. p. m., tous les jours, les dimanches exceptés, est temporairement annulé.

No. 46, de Montréal, arrivant à Lévis à 1.05 h. p. m., tous les jours excepté les dimanches, est temporairement annulé.

No. 32, pour Campbellton, quittant Lévis à 8.20 h. a. m., les dimanches exceptés, est temporairement annulé.

No. 31, de Campbellton, arrivant à Lévis à 7 h. p. m., les dimanches exceptés, est temporairement annulé.

Pour autres particularités, s'adresser aux bureaux des billets de la Cité, 17, rue du Fort, 22, rue Dalhousie et à la Station Union du Palais. Téléphones : 530, 99 et 603.

Le vaudeville municipal

Nous avons eu, vendredi de la semaine dernière, une nouvelle séance disgracieuse de notre Conseil municipal. Et s'il reste encore des adversaires sincères et désintéressés de la réduction de la représentation échevinale, ils doivent être convaincus que les protagonistes de cette réforme, n'auraient-ils en pour arguments que les années qui se débitent au Conseil, en avaient suffisamment pour réclamer cette réforme.

Vendredi soir, on a discuté pendant deux heures, sans résultat, sur des questions connues et déjà nombre de fois débattues. Le plus souvent hors d'ordre, lorsque l'on savait pertinemment que toutes ces paroles que l'on débitait ne changeraient rien aux votes qui allaient se donner.

La majorité du Conseil a cru devoir choisir le sous-chef Talbot comme chef de la brigade. Nous

respectons cette décision, qui a été plutôt dictée par le sentiment. Nos lecteurs connaissent notre opinion sur cette question. Elle n'a pas variée.

Nous avons toujours dit qu'il n'y avait pas d'hommes qualifiés au sein de la brigade pour assumer la charge de chef. Québec n'est plus un village; la ville a pris de l'extension depuis quelques années. Sa brigade est assez nombreuse pour réclamer à sa tête un homme complet, instruit, énergique, jeune et actif. Nous ne croyons pas que le chef Talbot remplisse toutes ces exigences. Il est âgé d'une soixantaine d'années. Ce sera à recommencer avant longtemps.

Nous souhaitons que la ville n'ait pas à regretter, dans un avenir plus ou moins rapproché, le choix que l'on a fait vendredi dernier.

officiers demanda au chauffeur s'il était sûr de leur procurer de la boisson. Et sur la réponse affirmative du chauffeur, les officiers se renfrognèrent de nouveau dans leur siège.

Une nouvelle demi-heure s'écoula pendant laquelle l'auto filait toujours. Les officiers s'impatientèrent et demandèrent au chauffeur :

—Mais où nous conduisez-vous ? Nous nous attendions que nous pourrions en trouver dans les environs de Barrie ou d'Allandale ?

—Je vous conduis à Montréal. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que le chauffeur reçut ordre de rebrousser chemin.

Arrivé au point de départ il réclama \$6.00 pour sa course. Des gros mots furent échangés, mais les officiers durent payer finalement pour leur promenade à la recherche du jus du fruit défendu.

On n'avait pas songé, avant aujourd'hui, que l'on pouvait se procurer un Phonographe à moins de \$75.00. Allez chez MARCEAU & FILS, marchands de meubles, rue St-Joseph, et vous le constaterez.

UN BON TOUR

Un journal de Sarnia, Ont., nous raconte la mésaventure suivante de deux officiers du revenu :

Un bon tour a été joué à deux officiers du département des licences, lorsqu'ils vinrent ici, l'autre jour. Ils demandèrent à un chauffeur d'automobile de louage (un jitney), s'il ne pourrait pas les conduire à un endroit où on leur servirait un verre de boisson.

Le chauffeur avait été prévenu et lorsque les deux officiers l'approchèrent et lui firent leur demande dans le tuyau de l'oreille, il répondit que oui. C'est alors qu'ils lui demandèrent s'il voulait bien les conduire à cet endroit, qu'ils le paieraient généreusement. Le chauffeur acquiesça, ouvrit ses portes et les deux officiers montèrent dans l'auto en se frottant.

Démarrage, petite vitesse, deuxième vitesse, grande vitesse, et tu-tu-teuf, teuf-teuf-teuf, et file sur un train de 30 milles à l'heure.

Il y avait bien une demi-heure que ça filait ainsi, lorsqu'un des